

# **SYNTHESE RAPPORT D'ACTIVITES** **Bureau Régional OADCPH**

**01 Janvier au 31 Décembre 2016**



## **SIGLES**

CICR	:	Comité International de la Croix Rouge
FSH/CICR	:	Fonds Spécial pour Handicapés/CICR
CEMAC	:	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ENAM	:	Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux de Lomé
FATO	:	Fédération Africaine des Techniciens Orthoprothésistes
HI	:	Handicap International
FOAPH	:	Fédération Ouest Africaine des Personnes Handicapées
FACAPH	:	Fédération d'Afrique Centrale des Associations pour la Promotion et la Protection des Droits des Personnes Handicapées
CRE	:	CR Equipements SA
CRM	:	CR Machinery
CNAO	:	Centre National d'Appareillage Orthopédique

## **SYNTHESE Rapport d'Activités du 01 Janvier au 31 Décembre 2016 du Bureau Régional OADCPC basé à Lomé au TOGO**

### **I. Introduction**

Le présent rapport d'activités couvre la période de Janvier à Décembre 2016 de l'ONG "Organisation Africaine pour le Développement des Centres pour Personnes Handicapées (OADCPC)".

Ce rapport annuel rend compte des différentes étapes des activités réalisées à la fois au niveau de l'ONG au profit des acteurs du domaine du handicap en Afrique (Organisations internationales, organisations de personnes handicapées, prestataires de services de réadaptation et enfin, les institutions de formations professionnelles).

Il est à rappeler que le Bureau Régional de l'OADCPC est basé à Lomé au Togo depuis 2012 et participe activement à l'amélioration de la prise en charge des personnes handicapées principalement en favorisant un plus grand accès aux soins de réadaptation (appareillage orthopédique et rééducation fonctionnelle) des personnes démunies et le renforcement des compétences des professionnels de la réadaptation.

Le plan de ce rapport est constitué de la façon suivante :

- Une présentation de notre organisation ;
- Une description détaillée des activités réalisées ;
- Une conclusion.

## **Présentation de l'Organisation Africaine pour le Développement des Centres pour Personnes Handicapées (OADCPH)**

La raison d'être principale de l'OADCPH est de favoriser l'accès aux soins de réadaptation (appareillage orthopédique et rééducation fonctionnelle des personnes handicapées), d'améliorer la qualité des soins et de promouvoir la pérennité des structures de réadaptation.

L'OADCPH est une association à but non lucratif et les prestataires de services de réadaptation en sont membres. Le choix de ce montage institutionnel permet de garantir la pérennité de l'association mais aussi de prendre en compte la situation socio-économique des principaux bénéficiaires notamment les personnes handicapées et leurs familles.

La plus value de l'OADCPH est d'assurer l'accompagnement de ses membres en termes de formation continue, appui-conseils, évaluation, de suivi et d'approvisionnement en composants/équipements et outillages à condition que ces derniers respectent le règlement intérieur et le statut de l'organisation. Elle est ouverte à l'ensemble des acteurs du domaine du handicap privés mais aussi aux organisations et institutions qui travaillent dans le domaine du handicap en Afrique.

Elle dispose de bureaux basés au Togo qui est en charge d'offrir les services aux membres demandeurs (qui remplissent les critères) et principalement au niveau national, sous régional et régional. Pour rappel, notre organisation a bénéficié d'un cofinancement de CRE et du Japon dans le cadre des microprojets « Don du Peuple Japonais ».

### **OADCPH**

#### **PRESENTATION**

L'OADCPH est une organisation à but non lucratif fondée en 2012 et qui a pour objectifs de favoriser l'accès aux soins de réadaptation des personnes handicapées (rééducation fonctionnelle, appareillage orthopédique, et prise en charge de tout type de handicap physique), d'améliorer la qualité des soins et de promouvoir la pérennité des structures de réadaptation.

#### **MISSION**

Promouvoir le droit aux soins de réadaptation de qualité et à un plus grand nombre de personnes handicapées en Afrique et de façon durable.

## **OBJECTIFS**

- Faire des donations aux centres d'appareillage et de rééducation fonctionnelle privés à but non lucratif, les organisations et les institutions qui interviennent dans le domaine du handicap en produit orthopédiques y compris les fauteuils roulants.
- Accompagner et renforcer les capacités de ses structures-membres (appui – conseil – suivi – évaluation).
- Organiser des formations continues pour les professionnels de la réadaptation.

## **ASSOCIATIONS & INSTITUTIONS MEMBRES**

L'OADCPH regroupe 80 structures et organisations membres originaires de 27 pays africains.

## **ACTIVITE**

### **DONATION AUX CENTRES MEMBRES**

L'OADCPH, fait régulièrement des dons à ses membres en les fournissant des consommables, matières premières et équipements plus de 80 centres d'appareillage et / ou à travers 27 pays africains.

### **FORMATIONS CONTINUES & EXPERTISE TECHNIQUE**

L'OADCPH accompagne et renforce les capacités des institutions membres et des acteurs impliqués dans le domaine du handicap en termes de formations, conseils, et évaluation.

#### **Les missions principales de OADCPH sont :**

- Rechercher d'autres formes de financements par le biais des partenariats et des services pour assurer les investissements nécessaires, le fonctionnement régulier des organes, constituer des réserves et pour faire face aux renchérissements des prix sur le marché international ;
- L'accompagnement et le renforcement des capacités de ses membres pour mieux gérer l'approvisionnement et son renouvellement;
- L'organisation de formation continue pour les professionnels de la réadaptation ;

### **Les Critères d'accès des membres sont les suivants :**

Avoir une autorisation d'ouverture du centre délivré par les autorités compétentes de son pays ;

- Avoir une reconnaissance légale et en fournir la preuve (ex : Annonce légale au journal officiel, à défaut, récépissé d'inscription) ;
- Fournir des statuts et le règlement intérieur du centre ou tout document officiel équivalent ;
- Accepter la supervision et la production de rapports, statistiques ;
- Disposer d'infrastructures adéquates ;
- Etre en mesure de justifier toute donation reçue de l'OADCPH ;
- Appliquer une tarification transparente et adaptée au niveau social des personnes handicapées ;

### **L'OADCPH est constituée des organes suivants :**

- Un conseil d'administration dont les membres sont des représentants des structures pour personnes handicapées, des représentants des partenaires mais aussi des sympathisants. Le conseil d'administration se réunira une fois par an (physiquement ou par une consultation par internet) et les membres sont élus pour une période de deux ans renouvelables ;
- Une direction exécutive qui gère l'ONG et qui dispose des pouvoirs étendus pour le bon fonctionnement de l'organisation. Cette direction exécutive est basée au Togo qui remplit les critères d'accessibilité, de facilité de déplacement dans les autres pays membres et des accords de facilitations accordé notamment à notre organisation ; Elle emploie en permanence 7 personnes et du personnel occasionnel au besoin.
- Les membres (voir statut et règlement intérieur et liste des membres en annexe).

## **Activités réalisées pendant la période**

Ce chapitre regroupe l'ensemble des démarches et activités réalisées pendant l'année 2016 notamment, les donations de produits orthopédiques accordées aux centres membres, les relations de partenariat, les formations organisées au profit des organisations de personnes handicapées et de professionnels de la réadaptation.

## **Relations avec les différents Gouvernements des pays membres**

### **Au Togo**

Notre organisation a renouvelé son Accord Programme avec le ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire depuis le 26 Juin 2015. Rappelons que Le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a officiellement reconnu notre organisation au Togo et un accord de partenariat fut signé avec le Ministère de la Santé.

Notre organisation est toujours sur les démarches d'accord de siège pour bénéficier en partie ou en total des droits de douanes et impôts.

### **Relations avec les membres**

Les bureaux OADCPH Niger, Mali et Burundi ont assuré la liaison avec les centres membres et les gouvernements de ces pays que ce soit pour les démarches administratives que pour l'envoi de matériels orthopédiques aux membres.

### **Relations avec les différents membres et partenaires**

#### **OADCPH ET ENAM**

Il est à rappeler que l'OADCPH et l'ENAM se sont rapprochés en signant un accord de partenariat. Cet accord, prévu pour une durée de trois (03) ans, est signé entre ces deux institutions (l'OADCPH et l'ENAM-L) afin qu'elles mettent l'une à la disposition de l'autre les ressources disponibles afin d'améliorer la qualité des soins de réadaptation en Afrique par le renforcement des capacités et l'élévation du niveau des professionnels de la réadaptation physique.

L'ENAM-L et OADCPH s'engagent à :

- Mettre à disposition leurs formateurs pour les modules de formation qu'ils organisent d'un commun accord ;
- Mettre à disposition leurs locaux, laboratoire technique, salle de classe, pour les modules de formations qu'elles organisent de commun accord ;
- Rechercher des compétences extérieures pour accompagner le renforcement des capacités des formateurs de l'ENAM-L et faire bénéficier aux formateurs de l'ENAM-L des opportunités de stage et de missions qui pourraient s'annoncer.
- L'organisation pratique de certains modules de formation (la logistique, le secrétariat, la documentation, les achats, etc.) revient à l'ENAM-L qui utilisera les ressources mises en place par le FSH/CICR à et effet.
- Les deux (02) parties (l'OADCPH et l'ENAM-L) s'engagent en outre à rechercher conjointement des opportunités de formation continue partout dans le monde, à rechercher ensemble des pistes de financement et entreprendre toute autre collaboration dans le sens du développement des professionnels de la réadaptation physique sur le continent africain ;
- Les deux parties s'engagent à demander au Fonds Spécial du CICR en faveur des Handicapés (FSH/CICR) une évaluation des cours et des formateurs afin de s'assurer qu'un contrôle qualité des modules est fait périodiquement.
- 

## **OADCPH ET CRE**

Notre organisation entretient des relations avec tous les acteurs intervenant dans le domaine de la réadaptation en Afrique au niveau national, régional et international. Plusieurs conventions ont été signées ou en cours de finalisation. Dans ce chapitre, il s'agit d'un résumé succinct mais un accent particulier est mis sur la relation avec CR Equipement du fait du partenariat privilégié avec notre organisation. En effet, **CRE** chemine avec OADCPH depuis sa création sous diverses formes :

- signature de contrat annuel avec une donation annuelle en termes de prise en charge de diverses dépenses de fonctionnement, frais d'audit annuel, visites de prospection auprès des membres, des facilités de paiement de stock de consignation, prise en charge de consultant pour accompagner OADCPH, etc.

- Particulièrement en 2016, CRE a mis à la disposition de l'OADCPH un stock de Quatre cent vingt quatre mille quatre cent cinquante (424 450) Francs Suisse pour l'approvisionnement des centres membres.
- L'OADCPH a, au cours de l'année 2016, distribué plus de 100, 65 tonnes des matériels orthopédiques soit plus de 100 650 kg aux centres de réadaptation.
- Il est à rappeler que l'ONG OADCPH est auditée par un cabinet international Suisse fournit par CRE à chaque courant du mois de février de l'année suivante pour l'exercice précédent.

### **OADCPH – CICR ET FSH**

Notre organisation dispose d'une convention de partenariat avec le FSH et le CICR. Ce partenariat facilite la relation avec CRE mais aussi la passation de commandes annuelles de produits orthopédiques pour leurs partenaires via la centrale d'achats et les formations organisées par OADCPH. **Le CICR et le FSH** nous accompagnent depuis la création. Grâce à la mise en relation du FSH Afrique, OADCPH fait des livraisons en Somalie aux centres de réadaptation partenaires de la Croix Rouge Norvégienne.

### **OADCPH-HI**

Monsieur Jérôme Canicave de Handicap International a effectué Trois missions au Togo en 2016. L'objectif était de rapprocher OADCPH et HI mais surtout de transférer la gestion des composants de récupération de HI à L'OADCPH.

Liste des autres partenaires actuels de OADCPH :

**Coopération Japonaise** : Financement de la construction du siège et d'un magasin adapté

**Eglise de Jésus Christ des Saints des derniers jours** : Des échanges sont en cours pour un partenariat.

**ORFIT** : OADCPH est le distributeur exclusif des produits ORFIT en Afrique.

**OMS** : A financé la formation sur le module fauteuils roulants à laquelle notre organisation a été associée avec la FATO

**UEMOA** : Plusieurs échanges ont eu lieu et un projet est en cours de finalisation pour déposer auprès de l'UEMOA

**CEDEAO** : Un projet régional est en cours de finalisation pour être déposé.

**Groupe URD** : des échanges pour prendre en charge une partie des formations continues du catalogue de formation de OADCOPH.

## **RESSOURCES HUMAINES**

▪ L'OADCOPH compte aujourd'hui 07 employés permanents et fait appel à de main d'œuvre au besoin. Le personnel de l'OADCOPH est déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale et a souscrit à l'assurance maladie.

La formation est un outil de gestion des ressources humaines favorisant la création de valeur. Conscient que la formation permet de développer les compétences et d'accroître la qualification, OADCOPH a mis en place un projet de formation continue pour tous ses employés allant des formations courtes aux formations longues. Ce projet sera pérennisé et saura profiter l'OADCOPH et aux membres afin de donner un service de qualité.

## **Formations en appareillage orthopédique à L'ENAM-Lomé (Togo) à l'endroit des Techniciens Orthoprothésistes de l'Afrique.**

La série de formations organisées à l'endroit des Techniciens Orthoprothésistes de l'Afrique au sein de l'ENAM-L a couvert la période du 15 au 20 Août 2016 et a été assurée par quatre (04) formateurs:

- M. CHARLES VEDZESSOU, Orthoprothésiste, formateur ;
- M. TOUSSAINT KPADONOU, Titulaire de Médecine Physique-Réadaptation ;
- M. YVES ANANI, Master en Kinésithérapie (Option gériatrie) ;
- M. JEAN OLOUKA, Kinésithérapeute en Neurologie Adulte.

La série était composée de quatre (4) formations :

### 1- PRISE EN CHARGE KINESITHERAPIQUE DE LA PERSONNE AGEE

Qui a pour objectif d'amener le kinésithérapeute à s'approprier des outils de base de la prise en charge en gériatrie.

### 2- TRAITEMENT DE LA SCOLIOSE IDIOPATHIQUE AVEC LE CORSET CTM OU 3 POINTS

Qui a pour objectif d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la prise en charge des patients souffrant de la scoliose.

### 3- FORMATION SUR LA FABRICATION DES PROTHESES DE L'AVANT-BRAS

Qui a pour but de renforcer et de relever les compétences techniques des techniciens orthoprothésistes d'Afrique en appareillage prothétique de l'avant-bras.

### 4- EVALUATION ET REEDUCATION DES TROUBLES DE LA FONCTION MOTRICE (TONUS, CONTROLE VOLONTAIRE, MOTRICITE AUTOMATIQUE) CHEZ LES PATIENT POST-AVC

Dans le but d'améliorer la qualité de prise en charge des patients victimes d'AVC.

Ces 4 différents thèmes de formations n'ont pas été le résultat d'un choix hasardeux mais le reflet de domaines dans lesquels les Orthoprothésistes rencontrent des difficultés dans leurs pratiques quotidiennes sur le continent.

L'objectif de cette série de formations était de répondre dans une certaine mesure à la grande demande et à l'énorme besoin de renforcement de capacités et de formations continues des Orthoprothésistes sur le continent. Huit (8) pays étaient représentés durant ces formations (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Mali, Sénégal, Niger, Togo) et les participants étaient en tout au nombre de quarante (40). Ces formations ont suscité beaucoup d'intérêts de la part des apprenants, des Centres de Réadaptation aussi bien publics que privés et des Organisations internationales œuvrant dans le domaine du Handicap sur le continent africain.

Toutes ces formations ont permis aux professionnels de renforcer leurs compétences. En voici quelques photos :

#### ✓ **Cours sur la PRISE EN CHARGE KINESITHERAPIQUE DE LA PERSONNE AGEE**



✓ **TRAITEMENT DE LA SCOLIOSE IDIOPATHIQUE AVEC LE CORSET CTM OU 3 POINTS**



✓ **FORMATION PRATIQUE SUR LA FABRICATION DES PROTHESES DE L'AVANT-BRAS**



✓ **Cours sur l'EVALUATION ET REEDUCATION DES TROUBLES DE LA FONCTION MOTRICE (TONUS, CONTROLE VOLONTAIRE, MOTRICITE AUTOMATIQUE) CHEZ LES PATIENT POST-AVC**



**Calendrier de formation continue**

Notre organisation a mis en place un vaste programme de formation continue constitué de 27 modules. Voir l'index en annexe du rapport.

## **Financement, Construction, Inauguration du siège de OADCPH à Lomé**

Rappelons que l'OADCPH a obtenu de l'Ambassade du Japon le financement de la construction du magasin et bureaux de la centrale d'achat de produits pour les personnes handicapées, d'un coût de cinquante-cinq millions six cent soixante-quinze mille six cent soixante-deux Francs CFA (55 675 662 F CFA). Ce don a servi à la construction de magasin de stockage qui permet aux structures locales d'avoir à proximité des produits adaptés pour la fabrication des prothèses des personnes handicapées. Cela amoindrit le coût de fabrication et ainsi facilite l'accès aux soins de réadaptation de qualité par un plus grand nombre de personnes handicapées. L'OADCPH est inaugurée le 30 Novembre 2015 en présence du Monsieur le Ministre de la santé et de la protection sociale, du responsable du Programme de Réadaptation Physique du CICR – Genève, du Directeur Général de CRE/CRM, de la représentante de l'OADCPH à Lomé, du Ministre de la Santé et de la protection sociale.

Ci-dessous les photos de la cérémonie.

### **Cérémonie d'inauguration du Centre**





## Conclusion

Ce rapport succinct retrace le chemin parcouru par notre jeune organisation et met l'accent sur les aspects positifs dans une perspective dynamique. Cependant, les obstacles sont inombrables et permanents.

## **ANNEXES**

- 1. Convention avec les ministères de la santé et gouvernements**
- 2. Accord programme et agréments**
- 3. liste des membres**
- 4. Rapports de formations**
- 5. Inauguration du siège**
- 6. Catalogue de formations continues**